

СОВЕТСКИЙ КОМИТЕТ ЗА ЕВРОПЕЙСКУЮ БЕЗОПАСНОСТЬ И СОТРУДНИЧЕСТВО

COMITE SOVIETIQUE POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EUROPEENNES
SOVIET COMMITTEE FOR EUROPEAN SECURITY AND CO-OPERATION
SOWJETISCHES KOMITEE FÜR EUROPAISCHE SICHERHEIT UND ZUSAMMENARBEIT

Общественная комиссия международного сотрудничества по гуманитарным проблемам и правам человека

119034, ГСП, Москва, Г-34, ул. Кропоткинская, 3.

Тел. 203-62-71; Moscou, 3, rue Kropotkine

119034, Moscow, 3, Kropotkin st., 119034, Moskau, Kropotkin str., 3. Telex 411489 KAFASZ SU

№ 185

4 августа 1988 г.

При ответе ссылайтесь на наш номер

Cher Ami,

Nous avons bien reçu vos lettres, adressées à F. Bourlatski et à d'autres personnalités soviétiques avec le projet d'une déclaration concernant le respect des droits de l'Homme en Turquie.

Nous vous faisons parvenir ci-dessous la déclaration signée par F. Bourlatski, président de la Commission de la coopération internationale sur les problèmes humanitaires et les droits de l'Homme près du Comité soviétique pour la sécurité et la coopération européennes.

En ce qui concerne d'autres soviétiques notre Commission n'a pas encore établi de contacts de travail avec eux. C'est pourquoi nous ne pouvons que faire parvenir vos lettres à leurs adresses et qu'ils prennent eux-mêmes la décision à propos de votre demande.

Très amicalement,



A. IGNATENKO

Secrétaire
responsable de la Commission

Monsieur M. Theodorakis
108 Rue du Faubourg du Temple
75011 Paris
FRANCE



Au seuil de l'an 2000, l'humanité est en quête d'un nouveau monde.

Il sera créé par les efforts communs de tous ceux qui défient la faim, la guerre, l'oppression.

Le contexte de la détente y constitue une source d'espoir.

Une profonde aspiration à la démocratie et à la liberté marque ce processus.

Cependant, dans un pays à la croisée des civilisations, malheureusement les droits de l'Homme sont encore bafoués.

Le 16 novembre 1987, les secrétaires généraux du Parti communiste et du Parti ouvrier de Turquie, Haydar Kutlu et Nihat Sargin, sont rentrés dans leur pays, de l'exil politique qu'ils vivaient depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980. Ils ont déclaré leur but de fonder un parti communiste légal comme entité indispensable d'un régime démocratique.

Dès leur arrivée à Ankara ils ont été amenés, les yeux bandés et les mains attachées, aux locaux de la police politique où, 19 jours durant, ont été soumis à un interrogatoire sous la torture, sans même pouvoir rencontrer leurs avocats.

Ils sont toujours incarcérés, en attente d'un procès.

C'est une situation de violation des conventions internationales et européennes relatives aux droits de l'Homme ainsi que les lois turques.

Ceux qui s'attachent aux libertés, dans le monde entier et pour tous, ne peuvent se taire face à cette situation.

Que soit respectée la liberté d'organisation en Turquie.

Que soient libérés Kutlu et Sargin.

Handwritten signature in blue ink.

